

N° 1
JANVIER 2010

3AF

Association Aéronautique
Astronautique de France

La Lettre

Editorial

2010 : ANNEE DU REBOND POUR L'ESPACE DE DEFENSE ET DE SECURITE



Bertrand de MONTLUC

Le 18 décembre 2009, à la veille de la nouvelle année 2010, le lanceur européen Ariane – qui fêtait le trentième anniversaire de son premier vol – a mis sur orbite Helios 2B depuis le site de Kourou. Au même moment, d'autres bonnes nouvelles, attendues, nous ont été annoncées à l'occasion de la 3^{ème} Conférence internationale sur l'espace militaire organisée par la 3AF, appelant notre attention sur le renouveau du programme spatial de défense et de sécurité.

Au printemps 2010, est créé au sein du Ministère de la Défense un Commandement Interarmées de l'Espace (CIE), une structure, en cours de définition par le Général « Espace » placé auprès du Major Général (autre innovation), qui exercera ses activités sous l'autorité du Chef d'Etat-Major des Armées (CEMA). « Point d'entrée » interne et externe à la fois, il constituera le pôle d'expertise des armées pour le domaine spatial, proposera au CEMA une politique spatiale militaire, exprimera le besoin opérationnel et contribuera à l'acquisition. Au nom du CEMA, il exercera le commandement et la coordination des capacités spatiales de défense de notre pays, le contrôle opérationnel des moyens restant de la responsabilité des acteurs actuels.

Au plan européen, le CIE conduira les coopérations européennes en matière d'utilisation de l'Espace à des fins de défense et de sécurité (programme d'observation MUSIS). Enfin – il n'est pas indifférent de le souligner – il devra veiller à la protection de la liberté de manœuvre de nos moyens spatiaux tout en proposant des modes d'actions visant à limiter l'emploi de l'espace par des adversaires potentiels.

Le budget consacré à l'espace de défense sera doublé à la fin de la période 2018-2020, concrétisant le souhait formulé par le Président de la République dans son discours prononcé à Kourou le 11 février 2008¹.

Sont nommés à des postes clés plusieurs hauts responsables « Espace » ou officiers généraux susceptibles de favoriser l'Espace militaire :

- un général de corps d'armée aérien est désormais conseiller militaire au siège du Cnes;
- le Général P. de Rousiers est promu chef de la représentation militaire française au Comité militaire du Conseil de l'Alliance Atlantique – en plus de ses fonctions de chef de la représentation militaire auprès du Comité militaire de l'Union européenne (UE);
- le Général Abrial, ancien CEMAA, et instigateur d'un colloque consacré à la nécessité d'une doctrine pour l'espace dans le cadre des travaux du Centre d'Etude Stratégique de l'Armée de l'air (CESA), est promu responsable du commandement allié « Transformation » (ACT) de l'OTAN.

Enfin, est-il besoin de le rappeler, le nouveau DGA qui connaît bien l'Espace, jouera un rôle actif en faveur de la modernisation de l'Espace militaire – comme il l'a indiqué lors de la récente Conférence internationale sur l'espace militaire « Space for Security and Defence in Europe » organisée par la 3AF.

Au-delà d'Helios dont on a parlé, et de Syracuse 3, pour lequel la DGA a passé commande d'équipements nouveaux de communication, il faut rappeler que les programmes précurseurs ou « démonstrateurs » se multiplient, en particulier dans le domaine de l'écoute² et de l'alerte avancée³, tandis que des coopérations européennes sont en cours d'instruction pour l'imagerie⁴, programmes auxquels on doit ajouter la surveillance duale de l'espace sans parler du service gouvernemental dédié et protégé (PRS) de Galiléo.

1. A terme, le budget annuel devrait retrouver le niveau de celui qu'avait imposé le ministre P. Joxe après le rapport du Professeur J.-E. Blamont de l'Académie des Sciences en 1991, soit de l'ordre de 800 M€ par an.

2. Avec Essaim, Elisa, et le système opérationnel Ceres en 2016.

Dans ce N°

La vie des groupes
régionaux
p2-8

La vie des commissions
techniques
p9-11

Histoire
p12-16

S'agissant de la surveillance de l'Espace précisément, on peut noter un progrès majeur, très récent, de la prise de conscience nationale, européenne et internationale des enjeux en ce domaine. La réflexion a conduit l'an dernier l'UE à adopter un « code de conduite » incitatif favorisant la surveillance et la protection des orbites (accidents, interférences) et du milieu spatial (débris), et le Comité de l'Espace des Nations Unies (COP-UOS), sur proposition de son président G. Brachet, s'est penché sur le nouveau sujet de la sécurité et de la sûreté de l'environnement spatial dont l'utilisation doit rester sûre et pacifique, en faveur de la communauté internationale des Etats.

Pour conclure, un peu d'histoire peut aider à prendre la mesure du sursaut que l'on aimerait souligner aujourd'hui, d'en situer les origines proches et de rendre hommage aux hommes de réflexion et d'action qui ont œuvré pendant dix ans dans une telle perspective.

Avec le recul, on s'aperçoit en effet que les mesures prises maintenant et pour la décennie qui s'ouvre, trouvent leur origine directe dans une analyse du début des années 2000.

La mise en place par le Ministre de la Défense, en novembre 2003, d'une commission de réflexion et d'orientation du programme spatial de défense et de sécurité (le GOSPS) présidée par F. Bujon de l'Estang, ambassadeur de France, a en effet été le moment clé, créant enfin une dynamique de renouveau attendue depuis longtemps par les utilisateurs, les industriels et les agences.

Si les recommandations remises au ministre en novembre 2004 n'ont pas semblé à l'époque suivies d'effets concrets immédiats, force est de reconnaître aujourd'hui que les principales orientations de planification et d'aménagements institutionnels (explicités dans un rapport bilingue rendu public l'année suivante) défendues par le GOSPS ont été reprises :

- nécessité d'ouvrir le registre des programmes au-delà des impératifs « Voir » et « Communiquer » ;
- nécessité de la recherche amont ;
- urgence de revoir le budget ;
- ouverture européenne résolue ;
- recherche de sources innovantes de soutiens financiers aux développements (PPP) ;
- création d'un poste de « Général Espace » à l'EMA et d'une structure transversale crédible auprès du CEMA ;
- nomination d'un officier général des armes comme conseiller espace-défense au Cnes...

Un autre élément est intervenu, prenant en défaut bien des analystes du progrès international des technologies spatiales, balisant le chemin à un moment opportun : la démonstration faite par la Chine en 2006-2007 de ses capacités anti-satellite ASAT.

Cet évènement a conduit le Quai d'Orsay, sur proposition de son centre d'analyse et de prévision, à proposer au Ministère de la Défense et aux plus hautes instances nationales de sécurité concernées d'engager une réflexion de caractère interministériel sur les nouveaux enjeux, défis et utilisations politico-stratégiques de l'espace dans le monde.

Un peu plus tard, la commission du Livre Blanc sur la défense et la sécurité présidée par J.-C. Mallet, comprenant des personnalités extérieures qualifiées très averties sur les questions spatiales, a contribué de façon remarquable à démontrer qu'un sursaut dans le spatial était pour notre pays et pour l'Europe véritablement urgent.

Enfin, le relais a été pris lors de la préparation de la Loi de programmation militaire qui, à partir des options indiquées par le Chef de l'Etat, a concrétisé la plupart des recommandations de politique spatiale de défense formulées à différents niveaux depuis 2003.

S'il existe pour nous une morale à cette histoire, elle paraît être qu'un changement de cap de politique stratégique, industrielle et technologique requiert plus que « force et que rage ». Il a fallu des idées, des hommes convaincus, pour en plaider le bien fondé, puis pour les transformer en propositions et en actions. Il a fallu du temps – presque dix ans – de l'obstination et une bonne dose de résistance aux déclinistes.

Bertrand de MONTLUC,
3AF, Président de la Commission
Stratégie et Affaires Internationales

3. *Spirale*, lancé avec succès comme démonstrateur amont, devrait devenir opérationnel en 2020.
4. *MUSIS*, « Multinational space based imaging system for surveillance, reconnaissance and observation » est le fruit d'une coopération à six pays européens. Au plan national, la DGA et le CNES ont signé au printemps 2009 un protocole pour la conception et la réalisation de la composante optique CSO.

